



Communiqué de presse
Bruxelles, le 12 juin 2018
Information réglementée

La couverture 4G d'Orange Belgium atteint plus de 99 % en Région wallonne grâce à plus de 13 millions d'euros d'investissements dans le réseau

Depuis l'accord avec le gouvernement wallon en décembre 2016 concernant la fin de la taxe sur les pylônes en Wallonie, Orange Belgique a déjà investi plus de 13 millions d'euros, conformément à la convention, pour améliorer l'accès au haut débit mobile en Région wallonne et apporter une couverture mobile 4G à la population dans 39 communes qui disposaient d'un service fixe et mobile insuffisant. Aujourd'hui, le réseau 4G d'Orange Belgique atteint 98 % de la population dans ces zones blanches et la couverture à l'intérieur est passée à 94 %. Pour illustrer cette tendance positive, Orange Belgique a installé une solution technique innovante à Vresse-sur-Semois pour offrir la 4G à 96 % des habitants.

La promesse d'une connectivité mobile au service des citoyens wallons

En 2016, le Gouvernement wallon et les trois opérateurs de télécommunications mobiles ont conclu un accord de 3 ans visant à améliorer la couverture du territoire et ouvrant ainsi la voie à une collaboration ambitieuse pour la Wallonie digitale de demain. La Région wallonne s'est engagée à découvrir les communes et les provinces à prélever des taxes et a instauré un cadre législatif, réglementaire et administratif destiné à faciliter le déploiement de ces infrastructures. En contrepartie, les opérateurs de téléphonie mobile ont accepté d'investir un total de 60 millions d'euros sur trois ans, en plus des investissements déjà prévus, dans le cadre de leurs projets d'infrastructure en Région wallonne.

Conformément à l'accord, Orange Belgique a déjà investi 13 millions d'euros en Région wallonne pour renforcer sa couverture mobile dans les zones résidentielles qui présentaient une certaine insuffisance, ainsi que dans les zones ayant un avantage particulier ou des besoins spécifiques (zones d'activités économiques, industrielles, commerciales et touristiques).

39 communes wallonnes¹ ont été identifiées au début de la convention. Depuis, Orange Belgium a étendu sa couverture 4G pour atteindre 98 % de la population dans cette zone. Quant à la couverture à l'intérieur, elle a particulièrement augmenté, jusqu'à 94 % dans certaines communes. En 2016, 50.000 habitants ne disposaient d'aucune couverture 4G dans ces communes, aujourd'hui ils bénéficient de la qualité et de la vitesse du réseau 4G d'Orange. Ce sont au total 213.000 citoyens de ces 39 communes qui peuvent rester connectés à tout moment. Orange Belgium a également investi considérablement dans son réseau dans d'autres communes au cours des dernières années.

¹ Selon l'IBPT, le régulateur national des télécommunications, 39 communes sont considérées comme étant dans la zone blanche, toutes en Région wallonne. Selon l'IBPT, une commune est en 'zone blanche' si la couverture fixe à 30 Mbps ne dépasse pas 60 % de son territoire et que 100 % de son territoire ne bénéficie pas de couverture 4G à l'extérieur. Les 39 communes sont : Amel, Aywaille, Bertrix, Bièvre, Braives, Büllingen, Burg-Reuland, Cerfontaine, Daverdisse, Doische, Erezee, Fauvilles, Frasnes-lez-Anvaing, Gedinne, Gesves, Gouvy, Hastière, Honnelles, Houffalize, Houyet, Jalhay, La Roche-en-Ardenne, Léglise, Manhay, Ohey, Onhaye, Philippeville, Rendeux, Rochefort, Sainte-Ode, Sankt-Vith, Somme-Leuze, Stoumont, Tenneville, Vaux-sur-Sure, Vielsalm, Vresse-sur-Semois, Waimes, Yvoir.

Michaël Trabbia, CEO d'Orange Belgium : "Chez Orange Belgium, nous mettons l'accent sur ce qui est essentiel pour nos clients, et cela commence par une excellente connectivité voix et données partout où ils le souhaitent, à la maison, au bureau, en déplacement,... C'est pourquoi nous sommes déterminés à donner à la région toutes les chances de réaliser sa stratégie digitale, tout en permettant une collaboration ouverte avec le gouvernement dans l'intérêt des citoyens, des entreprises et de la concurrence. Grâce à nos récents investissements supplémentaires, Orange offre une excellente connectivité 4G à 98 % de la population en Wallonie, qui peut ainsi profiter pleinement de leur vie digitale en toute sérénité grâce à nos abonnements mobiles qui contiennent une abondance de données mobiles."

Un exemple concret : une solution unique à Vresse-Sur-Semois

Fin février 2018, Orange Belgique a optimisé son site réseau existant à Vresse-sur-Semois avec la technologie 4G, qui a immédiatement atteint une couverture 4G complète (avec la capacité 4G associée) dans les villages de Membre et Bohan, tous deux situés dans la vallée occidentale de la Semois, à Vresse. Une solution innovante à micro-ondes a été utilisée pour couvrir ce paysage unique et atteindre les habitants. Orange a en effet installé 2 plaques à micro-ondes dos à dos sur un pylône nouvellement construit entre Vresse-sur-Semois, Membre et Bohan. Un saut est ainsi créé dans la liaison à micro-ondes pour traverser les collines, et ce, sans aucun élément actif : de quoi tirer un trait sur la connexion électrique. Avec cette approche respectueuse de l'environnement, le pylône est 100 % passif.

Grâce à cette solution, la couverture à l'extérieur s'élève aujourd'hui à 96 % (contre 38 % en 2016) et la couverture 4G à l'intérieur est passée à 57 %, alors qu'elle n'atteignait que 15 % dans la commune de Vresse-sur-Semois. Orange est aujourd'hui encore le seul opérateur à fournir la couverture 4G dans ces deux villages et continue d'apporter la rapidité et la capacité 4G à d'autres communes.

Expérience client inégalée sur un réseau de qualité supérieure

Depuis de nombreuses années, Orange Belgium investit massivement dans son réseau mobile pour garantir à ses clients une expérience de qualité supérieure. Le réseau 4G d'Orange couvre aujourd'hui 99,7 % de la population belge (selon [les cartes de couverture](#) publiées par le régulateur télécom IBPT). Les récents [résultats de BeCover+](#) d'une organisation de consommateurs reconnue soulignent en outre la qualité supérieure du réseau 4G d'Orange.

A propos d'Orange Belgium

Orange Belgium est l'un des principaux opérateurs de télécommunications sur le marché belge, avec plus de 3 millions de clients, et luxembourgeois, via sa filiale Orange Communications Luxembourg.

En tant qu'acteur convergent, il fournit des services de télécommunications mobiles, d'internet et de télévision aux particuliers et des services mobiles et fixes innovants aux entreprises. Notre réseau mobile ultra-performant dispose des technologies 2G, 3G, 4G et 4G+ et fait l'objet d'investissements permanents.

Orange Belgium est une filiale du Groupe Orange, l'un des principaux opérateurs européens et africains du mobile et de l'accès internet et l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises.

Orange Belgium est coté à la bourse de Bruxelles (OBEL).

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur : corporate.orange.be, www.orange.be ou suivez-nous sur Twitter : [@pressOrangeBe](#).

Contact presse

Annelore Marynissen — annelore.marynissen@orange.com — +32 (0) 479 01 60 58
Jean-Pascal Bouillon — jean-pascal.bouillon@orange.com — +32 (0) 473 94 87 31
press@orange.be

Contact investisseurs

Siddy Jobe — ir@orange.be — +32(0)2 745 80 92